TECHNIQUE

FICHE

NEUTRAMAX

Traitement anti-odeurs en plaques, très rémanent

- Rémanent : la diffusion des actifs neutralisants d'odeurs dure plusieurs mois (3 à 6 mois).
- Performant : une plaque traite un endroit confiné jusqu'à : 20 m3 (NEUTRAMAX 35), 70 m3 (NEUTRAMAX 130), 250 m3 (NEUTRAMAX 400).
- Innovant et fiable : aucun risque de déversement de liquide.
- Procédé simple de mise en œuvre : aucune maintenance nécessaire.
- S'utilise sans alimentation électrique et sans piles.

Idéal pour les regards ou postes d'assainissement, fosses septiques, locaux poubelles, caves à fioul, endroits humides, greniers…

APPLICATION

Couper l'emballage plastique et sortir la plaque. Suspendre la plaque de NEUTRAMAX de préférence en hauteur à proximité de la source malodorante, idéalement dans un flux d'air. Elle peut aussi être collée grâce au dispositif joint sous le couvercle des poubelles, par exemple.

Conditionnement : NEUTRAMAX 35 = carton de 12 plaques de 35 g.
NEUTRAMAX 130 = carton de 6 plaques de 130 g.
NEUTRAMAX 400 = carton de 3 plaques de 400 g.

CARACTERISTIQUES

Etat physique : gel orangé-brun.
Odeur : parfum.
Poids environ : 35 g, 130 g et 400 g.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.